



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2016 – 04 du 12 avril 2016

Objet : Vote du Budget Supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2016

L'an deux mille seize, le 12 avril, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 5 avril 2016.

Etaient présents :Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Jeanne Docteur, Agnès Rafaitin

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

DRAC : Laurence Isnard

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Frédéric Frank, Bernard Toublanc

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon

Représentants du personnel : Emmanuelle Evrard, suppléante

Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

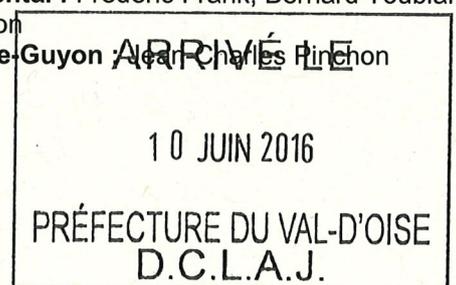
Nombre de votants : 16

Absents excusés :Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Sophie Borgeon, Jean-Pierre Muller, Alexandre Pueyo

Etaient également présents :

- Franck Lorho, Directeur général Adjoint chargé du Développement du Conseil départemental du Val d'Oise
- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Dolorès Fourrez, Assistante de gestion administrative et financière du Conseil départemental du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)



CONSIDERANT,A la section d'exploitation :

- Le résultat d'exploitation antérieur reporté positif de 53.334,60€
- Les restes à réaliser en dépenses de l'exercice 2015 de 5.568,80€
- La réévaluation du chapitre 011 pour le faire mieux correspondre aux dépenses réelles de 2015
- Que le résultat prévisionnel est équilibré

A la section d'investissement :

- Le résultat d'investissement antérieur reporté positif de 35.579,31€
- L'intégration des restes à réaliser de 2015 : 1.672.133,37€ en dépenses en 1.635.588,08€ en recettes
- Au compte 1068, une recette de 965,98€ correspondant à l'affectation partielle des résultats de la section d'exploitation 2015
- Que le résultat prévisionnel est équilibré.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

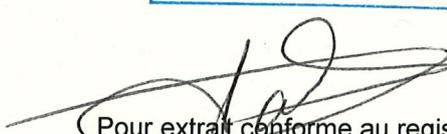
Après en avoir délibéré, approuve le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2016.

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour : 16




Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le